

## **55 - Secteur de la Communication - Subventions de fonctionnement aux radios locales associatives ayant une fréquence hertzienne attribuée par le CSA**

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : Chaque année, la Ville de Besançon attribue une subvention de fonctionnement aux radios locales bisontines ayant un statut associatif et ayant une fréquence hertzienne attribuée par le CSA.

Les propositions qui suivent concernent les radios qui ont déposé un dossier de demande de subvention auprès de la Direction de la Communication pour l'année 2014 :

### **Radio Bip (96.9 FM)**

Radio généraliste associative installée à Besançon depuis plus de 30 ans, Radio Bip est en grande partie tournée vers la vie de la cité. La radio comprend une équipe de 2 salariés, 1 emploi aidé et 24 bénévoles. Elle conçoit, produit, réalise et diffuse la quasi totalité de ses émissions. C'est une radio locale de proximité, de communication sociale et d'information de Besançon et de sa proche région ; elle est largement ancrée dans le tissu associatif bisontin. Elle mène des actions de création dans le domaine culturel, d'actions solidaires ou de sensibilisation au développement durable et en faveur de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. En interne, elle dispense des activités de formation à la radio en direction des salariés et pour la consolidation des emplois au sein du service radiophonique.

### **RCF Besançon (88.6)**

Radio Chrétienne en France est une radio associative généraliste de proximité d'inspiration chrétienne, comptant 6 salariés, 2 emplois aidés et 30 bénévoles. Elle donne priorité à l'information locale, et de réflexion. Bénéficiant du soutien d'un réseau national, elle couvre les événements qui se déroulent à Besançon mais aussi dans le département, la région dans les domaines de la culture, du sport, du social, de la musique. Ses principaux objectifs sont de favoriser l'intégration, de lutter contre les discriminations, d'agir pour le développement local et la protection environnementale. Pour 2014, la radio souhaite poursuivre la réalisation des journaux et magazines rendant compte auprès d'un large public des événements locaux (conseils municipaux de la Ville de Besançon, Politique de la Ville, travaux du Tram, dossiers du Grand Besançon, actualité sociale, manifestations culturelles et sportives). Elle projette également de poursuivre le développement du multimédia et du portail RCF.

### **Radio Sud (101.8 FM)**

Créée en 1984, Radio Sud compte 35 bénévoles. Elle a un attachement essentiel à toutes formes d'expression orale et écrite, audiovisuelle et notamment radiophonique ; elle est un lieu permanent d'échanges et d'apports des différents composants culturels et sociaux. C'est une radio généraliste diffusant une information locale et régionale avec des débats et des thématiques sur des actions culturelles et multiculturelles, de lutte contre les discriminations, du développement local et de l'expression des anonymes pour une radio citoyenne. Après un effort considérable de l'association pour maîtriser ses charges, les difficultés financières connues sur 2012 et 2013 ont été résorbées et l'association envisage en 2014 un investissement important pour remplacer son émetteur. Elle souhaite également améliorer ses conditions d'accueil dans ses locaux.

### **Radio Campus (102.4)**

Radio Campus est une radio généraliste de proximité visant à informer, animer le campus universitaire et favoriser l'expression locale, associative, institutionnelle et individuelle. Elle compte 3 salariés et les émissions sont majoritairement réalisées par des étudiants de Franche-Comté. Elle s'attache à développer les liens université/cité et travaille autour de 4 axes forts avec son réseau qui s'élargit (acteurs institutionnels, culturels, associatifs) : les musiques actuelles, la lutte contre les discriminations, la culture et l'écologie. L'association travaille en partenariat avec l'Université, la Maison de l'Europe, le CRIJ et organise des plateaux sur des événements à Besançon (ex : festival Détonation à La Rodia, semaine de la solidarité internationale, portes ouvertes ISBA...) grâce à une régie mobile.

**Radio Shalom (99.5)**

Antenne bisontine depuis 2008 de Radio Shalom Dijon, elle compte 7 emplois aidés et 6 bénévoles. Elle structure ses actions autour de 3 axes majeurs : transmettre le patrimoine du judaïsme dans un esprit de tolérance grâce à une programmation mettant l'accent sur la culture, l'histoire et la musique juive ; se faire l'écho de l'actualité bisontine et de son agglomération en travaillant avec tous les acteurs, qu'ils soient culturels, économiques, sociaux, politiques ou associatifs et participer au dynamisme local en collaborant avec les autres radios associatives de Besançon et de Franche-Comté. En 2014, elle prévoit tout un ensemble d'émissions à destination des auditeurs bisontins et du Grand Besançon : agenda culturel, rendez-vous associatifs, promotion des spectacles, émissions consacrées à la lutte contre le racisme et les discriminations, émissions sur la recherche d'emploi en partenariat avec Pôle Emploi.

Il est donc proposé d'attribuer les subventions suivantes :

	<b>Subvention obtenue en 2013</b>	<b>Propositions 2014</b>
Radio Bip	4 380 €	4 420 €
RCF Besançon	4 380 €	4 420 €
Radio Sud	4 380 €	4 420 €
Radio Campus	4 380 €	4 420 €
Radio Shalom	4 380 €	4 420 €

En cas d'accord, la dépense globale d'un montant de 22 100 € sera imputée au chapitre 65.023.6574.00300.

**Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution des subventions proposées.

**«M. LE MAIRE** : Pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 27 juin 2014.*